

Permis n° 4052

VILLE DE NEUFCHATEAU

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. Pirot Benoit et Mme Louppe Laurence demeurant chemin de Wassai 11 à 6860 Léglise.

Le terrain concerné est situé A la Piérie, 1 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 1, section A n°366G, 366H, 367D.

Le projet est de type : Transformation et extension d'un ancien moulin en gîte de 21 personnes, et présente les caractéristiques suivantes :

– Demande soumise à annonce de projet :

° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, NEU, 3 - 6840 Neufchâteau et le 14.01.2020 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10.01.2020 au 27.01.2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

L'Echevin de l'Urbanisme,

Le Bourgmestre,

J-Y DUTHOIT

F. HUBERTY

Pour le Bourgmestre,

L'Echevin délégué (art. L1132-4 CDID)

D. FOURNY

C. GRANDJEAN

Le Directeur Général
F. GOOSSE